

République Française
Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières



COMMUNE DE BREBIÈRES

**Délibération du Conseil Municipal
du 20 février 2024**

Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 22 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt février à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle Pierre Moreau – Place des Héros à Brebières, sous la présidence de Monsieur Lionel DAVID, Maire, en suite de convocation en date du quatorze février deux mil vingt-quatre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. DAVID Lionel, Maire, Président, M. HERBAUT Pierre, Mme DOUVRAIN Karine, M. DEPRez Grégory, Mme MARTEAU Marina, M. HANNEDOUCHE Bruno, M. GOUBET René, Mme MOLARD Caroline, M. DEGELDER Mickaël, M. TRIPLET Corentin, Mme BELVERGE Maria, Mme PAUCHET Jacqueline, Mme BARAN Viviane, M. DEVANNE Pascal, M. DEMOULIN Bertrand, Mme ANDRZEJCZAK Sylvie, Mme DAMBRINE CONTRERAS Bénédicte, M. LOBRY Frédéric, Mme DUEZ Céline*, Melle DEPRez Alexia, M. DEGORGUE Didier, M. CICORIA Nicolas, Mme POTEAU Nathalie, M. DUCONSEIL Rémi, Mme HECQUET-CIESLAK Jocelyne, Mme LIENARD Eva.

**Arrivée à 20h11 avant le point n°1*

ABSENTS :

Mme HANNE Lauréline	donne pouvoir à Mme MARTEAU Marina
Mme MORENT Sophie	donne pouvoir à M. CICORIA Nicolas
M. MARINO Salvatore	donne pouvoir à Mme LIENARD Eva

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MARTEAU Marina

Membres en exercice : 29

Présents : 26

Quorum : 13

Votants : 29

RESSOURCES HUMAINES

8 – PERSONNEL COMMUNAL

- **CREATION DE POSTE**
- **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié, pris pour l'application du 1^{er} alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la déclinaison des différents postes de travail,

VU le budget communal,

VU le tableau des effectifs mis à jour le 12 décembre 2023,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la situation du personnel communal et propose la création de poste suivante :

➔ **Filière police municipale**

- 1 poste de gardien-brigadier à temps complet

➔ Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres ou comme suit :

- POUR : 24
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 5 (CICORIA Nicolas, POTEAU Nathalie, MORENT Sophie, DUCONSEIL Rémi et DEGORGUE Didier)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la création de poste comme ci-dessus présentée et ce, à compter du 1^{er} mars 2024,
- **DIT** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence et annexé à la présente délibération.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Lionel DAVID,
Maire.

Marina MARTEAU,
Secrétaire de séance.

Publiée le 29/2/2024
Affichée le 29/2/2024

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le

ID : 062-216201731-20240220-DCM202408-DE



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, situé 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Annexe à la délibération n° DCM-2024-08

GRADE	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTE		NOMBRE DE POSTE APRES MODIF	
			Occupé	Vacant	Occupé	Vacant
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			11	4	11	4
Attaché principal	A	TC	1		1	
Attaché	A	TC	1		1	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	TC	1	1	1	1
Rédacteur	B	TC	1		1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	TC	4	1	4	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	TC	2	1	2	1
Adjoint administratif	C	TC	1	1	1	1
FILIÈRE CULTURELLE			1	0	1	0
Adjoint territorial du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	C	TC	1		1	
FILIÈRE ANIMATION			6	4	6	4
Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	TC	1		1	
Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	TC	1		1	
Animateur territorial	B	TC				
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	TC		1		1
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	TNC 31h	1		1	
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	TC		1		1
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 33h	1		1	
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 31h				
Adjoint territorial d'animation	C	TC		2		2
Adjoint territorial d'animation	C	TNC 33h				
Adjoint territorial d'animation	C	TNC 28h	2		2	
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE ET SOCIALE			3	2	3	2
Educateur jeunes enfants	A	TC	0			
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	TC	1		1	
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 1 ^{ère} classe	C	TC	2		2	
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe	C	TC		1		1
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 28h		1		1
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 17h30				
FILIÈRE TECHNIQUE			30	8	30	8
Ingénieur territorial	A	TC	1		1	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	TC	1		1	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	TC				
Agent de maîtrise	C	TC	2		2	
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	TC	10	3	10	3
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	TNC 33h30	1		1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TC	9	2	9	2
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 33h30				
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 30h	1		1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 28h	1		1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 24h				
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 19h30		1		1
Adjoint technique territorial	C	TC	1	1	1	1
Adjoint technique territorial	C	TNC 30h	2		2	
Adjoint technique territorial	C	TNC 20h		1		
Adjoint technique territorial	C	TNC 19h30	1		1	

FILIERE POLICE MUNICIPALE			3	2	3	3
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	B	TC	1		1	
Chef de service de police municipale	B	TC	1		1	
Brigadier-chef principal	C	TC		2		2
Gardien-brigadier	C	TC	1		1	1
TOTAL EFFECTIFS			54	20	54	21

AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ :

GRADE	NOMBRE DE POSTES CRÉÉS
Lié à un accroissement saisonnier d'activité	
- Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
- Animateurs d'accueil de loisirs	40
- Adjoints d'animation	10
- Adjoints techniques	9
- Adjoints administratif	2
Lié à un accroissement temporaire d'activité	
- Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1
- Adjoints d'animation	10
- Adjoints techniques	9
- Adjoints administratifs	2
Emploi de vacataire	
- Service communication	1
Contrats créés :	
- CUI – CAE / PEC	
- Contrats d'avenir	
- Contrats d'apprentissage	
- Contrats d'apprentissage aménagé	
- Service civique	

Publiée le 29/2/2024
Affichée le 29/2/2024

Envoyé en préfecture le 23/02/2024	
Reçu en préfecture le 23/02/2024	
Publié le	
ID : 062-216201731-20240220-DCM202408-DE	